Processus de paix au Moyen-Orient

1995/2097(INI) - 20/01/1997

Le Conseil a examiné la question du processus de paix au Moyen-Orient à la lumière d'un rapport de l'envoyé spécial de l'UE, M. Moratinos. Il salue la récente signature du protocole sur la mise en oeuvre du redéploiement israélien à Hébron en tant qu'étape importante vers l'application intégrale de l'accord intérimaire, ainsi que l'ouverture des négociations sur le statut définitif. Le Conseil rappelle la lettre par laquelle le président du Conseil a donné ses assurances au président Arafat, déclarant que l'Union européenne fera jouer tout son poids politique et moral pour assurer l'application intégrale des accords déjà conclus et continuera de s'employer activement à promouvoir et renforcer le processus de paix. Le Conseil se félicite de la contribution que l'envoyé spécial de l'UE, M. Moratinos, a été en mesure d'apporter à ce résultat, en étroite coordination avec les Etats-Unis dans leur rôle essentiel d'intermédiaire. Le Conseil souligne qu'il importe de mettre à profit la dynamique créée par l'accord de Hébron pour faire progresser dès que possible les volets syrien et libanais du processus de paix et pour donner un nouvel élan au volet multilatéral. Le Conseil souligne aussi qu'il est urgent d'améliorer la situation économique et sociale palestinienne